

Association « Le Blender Café »
49 Cours Jean Jaurès
84600 Valréas

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION « LE BLENDER CAFÉ »

Le Mardi 27 Novembre 2018 à 18h30, les membres de l'Association « Le Blender Café » se réunissent au « Blender Café » : au 49 Cours Jean Jaurès 84600 Valréas, sur convocation faite par les Membres du Collège Solidaire en date du 11 Novembre 2018, conformément à l'Article 8 des Statuts.

LES PRÉSENTS (P) ET LES REPRÉSENTÉS (RE):

- | | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| - P : Mme LE MOAL Carine | - P : Mme CARLIER Monique |
| - P : Mme SATURNIN Ophélie | - P : Mme AMOURDEDIEU Laurence |
| - P : Mme NASSIET Stéphanie | - P : Mr REBILLARD Emmanuel |
| - P : Mme OLIVIER Monique | - P : Mr DESHAYES Thierry |
| - P : Mme LIOTIER Séverine | - P : Mr MARECHAL Steve |
| - P : Mme ANTHERION Chantal | - P : Mr GUILLON Marc |
| - P : Mme DESHAYES Monique | - RE : Mme ZANDOMENEGHI Nathalie |
| - P : Mme ZBOGAR Mélanie | - RE : Mme REBILLARD Véronique |

Au total : 14 présents et 2 représentés, équivalent donc à 16 voix.

L'ORDRE DU JOUR :

- émargement de la liste des présents
- désignation du Président et du Secrétaire de séance
- présentation de l'année écoulée, notamment des six derniers mois (rapports : activités, moral, financier)
- renouvellement par élection des membres du Collège Solidaire :
remplacement des membres démissionnaires + validation des membres cooptés et des membres candidats
- présentation des documents d'organisation interne, règles de vie et fonctionnement global
- définir les orientations et les directives concernant les projets de l'Association pour l'année à venir
- questions diverses

1. ÉMARGEMENT

Conformément à l'Article 8 des Statuts, une feuille d'émargement est présentée et chacun des présents complète et signe cette fiche. 14 adhérents à l'Association sont présents à cette Assemblée Générale Ordinaire (voir feuille d'émargement). Celle-ci est annexée au présent Procès-Verbal.

2 procurations sont prises en compte : 2 adhérents supplémentaires sont donc représentés.

Au total : 14 présents et 2 représentés, équivalent donc à 16 voix.

Chacun déclare avoir signé la feuille d'émargement, en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

2. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Carine Le Moal est désignée en qualité de Présidente de séance et Mme Ophélie Saturnin en qualité de Secrétaire de séance pour cette Assemblée Générale Ordinaire du 27 Novembre 2018.

Ces désignations sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

- * Mme Carine Le Moal : Présidente de séance, déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.
Elle rappelle le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion
et rappelle également les points qui sont à l'ordre du jour, mentionnés ci-dessus.

3. PRÉSENTATION DE L'ANNÉE ÉCOULÉE - NOTAMMENT DES SIX DERNIERS MOIS

- Rapport Moral

Le Rapport moral est présenté par la Présidente et la Secrétaire de séance.

Le Blender Café est apparu à de nombreuses reprises dans la presse écrite locale toute l'année, une identité visuelle a été trouvée en Avril 2018 ainsi que la création de son site web et des cartes de visites ont été réalisées en Mai 2018.

L'Association a ouvert un compte bancaire, a pris une assurance et a trouvé un lieu pour ouvrir fin Juin 2018. À la suite de cette ouverture, de nombreux bénévoles, notamment des habitants de Valréas se sont joints à l'Association.

Nous remercions tous les membres, adhérents et bénévoles, les partenaires de l'Association, ainsi que tous les usagers et participants venant régulièrement et même ponctuellement au Blender café.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Rapport d'Activités

Le Rapport d'Activité est présenté par la Secrétaire de séance.

Depuis l'ouverture, le 22 Juin 2018, jusqu'à aujourd'hui : le 27 Novembre 2018, donc en 5 mois, 60 activités et ateliers ont été programmées où nous avons reçu 300 participants. Seuls 3 ateliers ont été annulés et/ou reportés.

Le Blender Café a proposé des ateliers ponctuels, mais aussi des ateliers réguliers, par exemple :

- aide aux devoirs les Mardis et Jeudis soirs
- contes et lectures les Mercredis après-midi
- ateliers tricot les Samedis toutes les 2 semaines
- permanences Systèmes d'Échanges Locaux et Ligue des Droits de l'Homme les jeudis soirs

L'Association a collaboré avec 12 partenaires de programmation différents sur ces 5 derniers mois, à savoir :

- des associations : Les Chevaliers de Salvare pour des soirées jeux à Valréas + La Tête dans les Étoiles pour des ateliers fabrication de cosmétiques bio + La Roue du groupe d'Avignon pour la présentation de la monnaie locale complémentaire + La Ligue des Droits de l'Homme pour une présentation des droits de l'Homme et de sa section sur notre territoire Valréas/Nyons et des permanences hebdomadaires + Maison Des Enfants (MDE) de Valréas pour des ateliers de contes et lectures + Coup de Pouce de Valréas pour une rencontre et présentation du Blender Café aux bénéficiaires du RSA
- des créateurs : Monique Martin de Créaterre à Valréas pour des ateliers poterie + Kevin de Bougies et Fondants d'un p'tit homme à Valréas pour des ateliers fabrication de bougies
- des commerçants et producteurs : Alhem de Passion d'Ailleurs à Valréas pour des ateliers dégustation de fruits exotiques et la présentation de ses produits (sirops, miels, jus...) + Emmanuel Bouchard du Domaine Val des Rois à Valréas pour une dégustation de vins biologiques
- des institutionnels : Mairie de Valréas pour le forum des Associations + le PTCE du territoire Nyonsais-Baronnies-Diois pour l'évènement Caravansérail + Office de Tourisme de Valréas au travers de la Semaine du Goût, du Téléthon...
- d'autres organisations : le SEL du territoire Valréas/Visan pour la présentation du collectif et de ses actions, et pour des permanences hebdomadaires

Dans cette programmation riche et variée, nous trouvons donc des ateliers et activités très diversifiées pour tous les publics, tous les âges et sous de multiples formats : activités de loisirs, fabrications cosmétiques, projections de films, lectures, tricot, constructions à partir de palettes, massages-détente, jeux de société, présentations et diaporamas, concerts, accueil d'auteur, découverte de producteurs, commerçants, associations, créateurs..., dégustations, stands lors d'évènements extérieurs...

Le Blender Café a accueilli 5 expositions différentes, aux couleurs, techniques, tendances et ressentis divers. Tous étaient des artistes locaux, pas ou peu connus sur notre territoire. Chacun des artistes ont vendus des oeuvres pendant l'exposition ou suite à leur exposition au Blender Café, au total : 11 toiles vendues.

Les temps forts de cette année en terme de communication, de présence et de fréquentation ont été :

- la Réunion Publique le 17 Mai 2018
- l'Ouverture du Blender Café le 22 Juin 2018 pour la Fête de la Saint Jean
- l'Inauguration le 19 Juillet 2018

- la Journée de la Saint Patrick le 17 Mars 2018
- le Week-End Pétanque les 04 et 05 Août 2018
- la Journée Halloween du 31 Octobre 2018
- les Évènements Spéciaux : vernissage d'exposition, accueil d'un groupe suite à un décès...
- les Soirées : concerts, karaoké, jeux...

- les Rencontres Nationales des Cafés Culturels Associatifs en Mars et en Octobre 2018
- le Forum des Associations le 08 Septembre 2018
- la Semaine du Goût du 08 au 14 Septembre 2018
- la journée Caravansérail le 24 Novembre 2018

D'autres partenariats sont présents en dehors de la programmation à proprement parlée :

- des réseaux : le Réseau des Cafés Culturels Associatifs (RCCA) pour des conseils, formations, rencontres + APROVA84 d'Avignon pour des Réunions d'Informations liées au monde associatif

- des accompagnateurs : FRANCE ACTIVE PACA d'Avignon pour un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

- des fournisseurs : quelques uns : Domaine Val des Rois de Valréas pour les vins biologiques + Domaine du Chardon Bleu de Laroche Saint Secret pour les jus d'abricots + Passion d'Ailleurs de Valréas pour des jus de fruits exotiques + Boucherie chez Rolland de Valréas pour la charcuterie...

- des médias : Ensemble Ici de Nyons pour le relai de notre programmation + Radi'Olive de Nyons pour une interview + Office de Tourisme pour relai de notre programmation + France Bleu Vaucluse pour une interview + La Tribune pour relai de notre programmation + Vaucluse Matin pour relai de notre programmation + Le Journal de Valréas pour relai de notre programmation + Service Vie Associative pour relai de notre programmation

Est prévue encore 15 ateliers de programmés avant 2019, ce qui représente presque 4 activités par semaine en plus des ateliers réguliers, et avec encore de nouveaux partenariats.

À venir pour 2019, en terme de nouvelles collaborations, notamment avec :

le Théâtre du Rond Point, les 700 ans de l'Enclave, les Nuits de l'Enclave, le Centre Social AGC, le Cinéma, la Librairie - de Valréas et Place des Arts de Grignan et l'APEG de Grignan - Deltalab de Grillon et le groupe local Colibris Drôme Provençale...

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Rapport Financier

Le Rapport Financier est présenté par la Présidente de séance.

Il est présenté les charges et les produits, recettes et dépenses de l'année.

Il est soulevé le peu d'adhérents à l'Association. Il est mentionné le fait de présenter davantage le projet aux usagers, aux participants en début d'ateliers et d'inviter les usagers réguliers à adhérer. Il est rappelé que l'adhésion est non systématique afin de permettre une accessibilité au lieu sans contrainte monétaire.

Une demande de subvention a été effectuée auprès de la Commune de Valréas en cours d'année 2018. La réponse a été négative mentionnant le fait que l'Association était trop jeune et sans bilan comptable.

Une demande de subvention a été effectuée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Vaucluse pour une subvention de fonctionnement en cours d'année 2018 également. La réponse devrait se faire connaître rapidement.

Pour l'année à venir, l'Association fera plusieurs demandes de subventions auprès de la Commune de Valréas, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Vaucluse, du Conseil Départemental du Vaucluse et du Contrat de Ville de Valréas.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. PRÉSENTATION DES DOCUMENTS D'ORGANISATION INTERNE

La Secrétaire de séance met à disposition les différents documents et les présente.

Les documents présentés sont :

- les Statuts
- le Bulletin d'Adhésion (entre l'Association et l'adhérent)
- la Convention d'Engagement Réciproque (entre l'Association et le bénévole)
- la fiche nommant les divers rôles du Collège Solidaire
- la fiche nommant les multiples missions des Commissions (programmation, communication et bar)
- la fiche nommant les différentes missions du bénévole lors d'une permanence au sein de l'Association
- la fiche nommant les autres missions, nommées « tâches libres ou communes » que chacun peut réaliser

La Présidente de séance rappelle et invite chacun des bénévoles à retranscrire et à prendre connaissance des différentes informations quotidiennes notées sur le cahier de liaison existant. C'est un moyen simple et efficace de se tenir informé les uns des autres. Les informations dans ce cahier sont ensuite à exploiter par les différentes commissions et référents.

Il est mentionné l'absence de documents pouvant être bénéfique au fonctionnement interne de l'Association. Il est ainsi proposé l'organisation d'une réunion ouverte avec la présence des Membres du Collège Solidaire et tous les bénévoles qui le souhaiterai, dans le but d'établir et/ou de finaliser ces documents retraçant les règles de vie et l'organisation générale au sein de l'Association « Le Blender Café ».

Ces documents seront à valider lors de la prochaine Assemblée Générale, prévue en début d'année 2019.

Cette présentation est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. RENOUVELLEMENT PAR ÉLECTION DES MEMBRES DU COLLÈGE SOLIDAIRE

La Présidente de séance nomme les membres démissionnaires du Collège Solidaire précédent, à savoir :

- Mme MAYARD Michèle
- Mme DUVEAU Emmanuelle

Leur démission est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La Présidente de séance rappelle que 2 à 9 personnes maximum peuvent être élus comme Membres du Collège Solidaire conformément à l'Article 10 des Statuts. Suite à la cooptation de certains membres pendant l'année et aux candidatures déposées préalablement, la Présidente de séance présente ces membres.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection par vote à bulletin secret des Membres du Collège Solidaire. Après dépouillement des votes émis par les adhérents présents, l'Assemblée élit en qualité de Membres du Collège Solidaire les personnes suivantes :

- Mme LE MOAL Carine élu avec 16 voix
- Mme SATURNIN Ophélie élu avec 16 voix
- Mme NASSIET Stéphanie élu avec 14 voix
- Mme OLIVIER Monique élu avec 14 voix
- Mr CATHIEUTEL François-Xavier élu avec 16 voix
- Mr GUILLON Marc élu avec 16 voix

Ceux-ci exerceront leurs fonctions conformément aux Statuts et aux divers Règlements et ceci jusqu'à la prochaine élection qui se portera en début d'année 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. DÉFINIR LES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE À VENIR

La Présidente et la Secrétaire de séance expriment le fait de continuer dans l'élan généré par l'ouverture du lieu en Juin 2018 dernier, par la venue de nombreux bénévoles et par la participation active de chacun.

Les orientations sont donc les suivantes :

- garder en tête le projet associatif, avec les objectifs et les valeurs soutenues par l'Association
 - rédiger les documents de fonctionnement global, d'organisation interne, de règles de vie...
 - organiser des réunions entre bénévoles, avec de temps « de travail », festifs, et de réflexion
- consolider les bases du projet et renforcer les activités et services existants
 - garder un lieu ouvert et chaleureux, un accès libre et une entrée accessible à tous
 - programmer des thématiques diversifiées, sous différents formats et pour tous les âges
 - conserver les partenariats présents et les fortifier
 - encourager les événements hors les murs et ouverts vers l'extérieur
 - poursuivre l'engagement écologique (compostage, produits biologiques, équitables, à minima locaux...)
- développer certaines actions/services déjà en place
 - mutualiser davantage le local et utiliser l'espace comme lieu d'accueil privatisé pour réunions, anniversaire....
 - proposer de la programmation avec des temps alternés : des ateliers de loisirs et des temps plus engagés
 - élargir l'équipe de bénévoles et solidifier notre accueil envers ces nouveaux arrivants
 - être plus performant dans la communication de l'Association, diffuser encore plus
 - offrir des moments communs en tentant un brassage de la population plus important
- créer de nouvelles actions et/ou services au sein du Blender Café
 - exploiter le lieu comme espace de travail partagé
 - inclure des journaux et magazines plus régulièrement
 - devenir un lieu de collecte de certains déchets
 - aller à la rencontre de nouveaux publics
 - établir de nouvelles collaborations

Ces orientations sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. QUESTIONS DIVERSES

Une question liée à l'assurance de l'Association est évoquée, notamment concernant les usagers non adhérents à l'Association qui pénètrent dans le lieu et les participants non adhérents qui bénéficient des activités proposées par l'Association. Le Collège Solidaire se charge de vérifier rapidement les modalités et responsabilités d'assurance afin d'être certain de la couverture exercée par l'assurance de l'Association envers ses différents usagers.

Une question liée à l'adhésion non systématique, non obligatoire pour entrée dans le lieu et pour bénéficier des actions et services proposées par l'Association est soulevée. Il est expliciter qu'il s'agit d'adhérents venant réellement en soutien au projet et engagés dans les valeurs de l'Association, et non d'usagers « forcés » à adhérer pour entrer, consommer ou participer à une activité. Ceci dans un but d'ouverture à tous.

Il est mentionné le relai de membres référents pour l'accueil des nouveaux bénévoles pour les accueillir, les accompagner, les former et faciliter leur intégration au sein de l'Association. Plusieurs bénévoles se portent volontaires.

Il est spécifié qu'un abonnement à un magazine sera offert par un adhérent, et que plusieurs autres magazines traitant d'actualités, de sujets de société seront mis à disposition dès Janvier 2019 dans les locaux du Blender Café. L'Association remercie les adhérents en question.

Dans un contexte de fêtes de fin d'année, il est proposé de réaliser un repas partagé avec échanges de petits cadeaux entre membres de l'Association, le 15 Décembre 2018. Tous les présents sont donc invités à participer et à venir passer un moment agréable. L'évènement est approuvé.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la Présidente lève la séance.

Il est dressé le présent Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, signé par la Présidente et la Secrétaire de séance, se trouvant être également Membres du Collège Solidaire.

Le Mardi 27 Novembre - À Valréas

La Président de séance
Mme Carine LE MOAL
Membre de la Direction Collégiale



La Secrétaire de séance
Mme Ophélie SATURNIN
Membre de la Direction Collégiale